

SYSTÈME BOVIN-VIANDE NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC CANNE A SUCRE

Actualisation semestrielle au 1er janvier 2024



SYSTÈME TYPE

Ce système d'élevage concerne des exploitations en réforme foncière, situées en Nord Grande-Terre, partie de la Guadeloupe se caractérisant par des sols de type vertisol et un climat sec. L'assolement est imposé avec 60 % de la SAU en canne et 40 % en diversification. La culture de la canne est intensive, sans irrigation.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, avec une conduite intensive en pâturage tournant sur des prairies naturelles et des savanes améliorées. En période de sécheresse sévère, la canne devient une ressource fourragère disponible pour le troupeau. Les mâles sont élevés au piquet, mais peuvent aussi valoriser d'autres surfaces (parcours et surface non valorisée par la canne).

La production est orientée vers des animaux de boucherie vendus vers l'âge de 18-24 mois pour un poids carcasse d'environ 230 kg pour les mâles et de 210 kg pour les femelles.

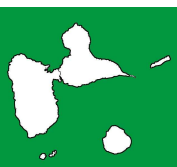
Cout de production et prix de revient sont estimés sur la base d'un modèle « Exploitation Standard » de ce type de système d'élevage, issus de l'analyse des suivis de fermes réalisés dans la durée et de bases de données plus larges, complétées par des données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, niveaux d'aides, ...). Le niveau de fonctionnement et de résultats techniques de ce modèle est illustratif de ceux communément observés sur le terrain pour ce type de système d'élevage.

Cadre de filière	En filière organisée (CAPVIANDE)
Main d'œuvre familiale	0,6 UMO (0,4 pour l'élevage et 0,2 pour la canne)
Main d'œuvre salariée	-
SAU (ha)	11 ha
dont surface fourragère	5 ha
Vaches allaitantes	9
UGB	14,5
Chargement	2,9 UGB/ha SFP
Produits	Jeunes bovins 18-24 mois (230-250 kgc) Génisses finies 18-24 mois (210-230 kgc)
Production Brute de Viande Vive	2 378 kgv
Production Brute de Viande Vive/UGB	164 kgv

ÉVOLUTION UNITAIRE DES POSTES ACTUALISÉS

Postes de produits et charges actualisés pour estimer l'évolution du cout de production et du prix de revient.

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} juillet 2023	1 ^{er} janvier 2024	Evol. 6 mois	Evol. 1 an
Aliment JB ~20 MAT (€/t)	660	660	720	+9%	+9%
Engrais 19/09/27 (€/t)	1197	1092	1004	- 8%	- 8%
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,74	1,55	1,64	+6%	- 6%
Frais vétérinaires (€/UGB)	37,1	38,3	38,8	+1%	+5%
Prix de vente (€/kg carc)	5,1	5,6	5,6	-	+ 10%
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	2,4	2,4	2,4	-	-
SMIC net mensuel (€)	1 353	1 389	1 399	+1%	+3%



COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.

Pour 100 kgv	1 ^{er} juillet 2023	1 ^{er} janvier 2024	Évolution 6 mois
Coût de Production	1004 €	1015 €	+1%
Travail	583 €	589 €	+1%
Foncier et Capital	73 €	73 €	-
Frais divers de gestion	14 €	14 €	-
Batiment et Installation	7 €	7 €	-
Mécanisation	164 €	165 €	+1%
Frais d'élevage	34 €	34 €	-
Approvisionnement des surfaces	50 €	47 €	-6%
Alimentation des animaux	79 €	86 €	+9%
Produit Total	726 €	726 €	-
Produit viande	275 €	275 €	-
Autres Produits	0 €	0 €	-
Aides	451 €	451 €	-
Solde	-278 €	-289 €	-4%

Un solde « Produit Total – Coût de Production » négatif indique une rémunération du travail inférieure à 2 SMIC/UMO.

PRIX DE REVIENT

Le prix de revient d'un produit correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des autres produits éventuels de l'atelier, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer la main d'œuvre familiale.

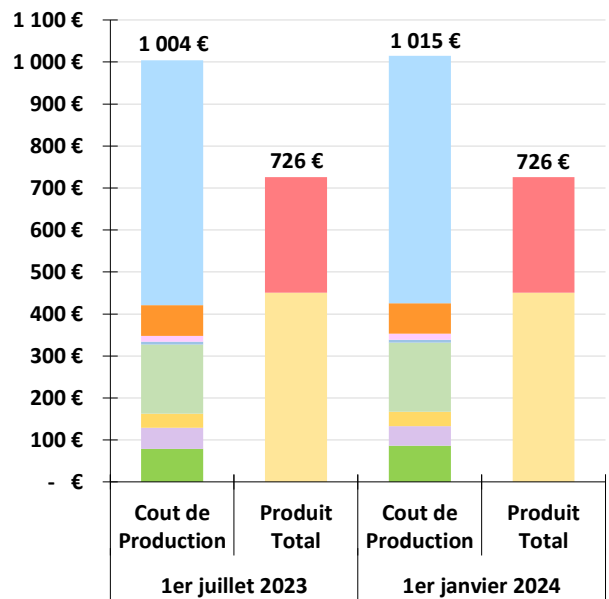
Au 1er janvier 2024, ce prix de revient s'établit à 564 €/100 kgvv, en hausse de 2% en 6 mois et de 7,4% en 1 an.

EN SYNTHÈSE

Système bovins-viande naisseur-engraisseur Guadeloupe	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} juillet 2023	1 ^{er} janvier 2024	Evolution 6 mois	Evolution 1 an
Coût de production (/100 kgvv)	976 €	1004 €	1015 €	+ 1%	+ 4 %
Rémunération de la MO familiale (Nb SMIC/UMO)	1,00	1,00	0,98	- 2 %	- 2 %
Prix de revient (/100 kgvv)	525 €	553 €	564 €	+ 2 %	+ 7,4 %

- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production.

Dans ce cadre, la main d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.



Au 1er janvier 2024, cette rémunération du travail familial est de 0,98 SMIC/UMO, en dégradation de 2% en 6 mois.

Le prix de revient mesure le prix de vente nécessaire du produit pour rémunérer la main-d'œuvre à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits éventuels liés à l'atelier.

Pour plus d'informations

Frédéric MARIE, Coordinateur RRE Ruminants Antilles
marie@codem.pro – 06 96 21 39 92

Ont également contribué : Gilles SAGET et Arnault VILLARET (Idele),
Valérie MAROUDIN et Kaissy NARAYANINSAMY (CapViande),
Stéphanie JOCK et Keïla MONDUC (OS Créole).



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Édition : janvier 2023 - Réf. Idele : 0023 600003

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage

Pour en savoir plus : www.reseaux-elevage-dom.fr